

Secret bancaire Suisse - Etats-Unis

50 ans de tensions

Depuis 1965, les banquiers suisses ne cessent d'être attrapés à l'aéroport «maudit» de Miami

Roland Rossier

Aéroport de Miami, octobre 2010. Un directeur de la banque Wegelin est arrêté par le FBI. Le collaborateur de l'établissement saint-gallois, l'un des onze qui sont dans le collimateur de la justice américaine, est attrapé avant de monter dans un avion à destination des Bahamas. Le même aéroport, un mois plus tard. Renzo G., ancien banquier d'UBS, rencontre dans un hôtel de la métropole de Floride un de ses clients, originaire du Mississippi. Ce client est inquiet: doit-il déclarer au fisc l'argent qu'il a dans un compte de la placide Banque Cantonale de Bâle? Le Suisse tente de le dissuader, en l'assurant qu'il a «99,9%» de chance de ne pas être pris. Mais l'entretien est enregistré par des agents américains. Deux jours plus tard, Renzo G. est arrêté avant de monter dans un avion. C'est aussi dans cette même aéroport que Martin L., cadre à UBS, est interpellé en avril 2008 par les autorités américaines qui enquêtent sur Bradley Birkenfeld, ex-gérant de fortune de la banque, qui va recevoir des Américains un chèque de 104 millions de dollars pour avoir dénoncé les agissements de la banque.

Entre casinos et bordels

Et c'est déjà à l'aéroport de Miami qu'un événement anodin va déclencher une première grave crise entre la Suisse et les Etats-Unis. Nous sommes le 19 mars 1965. Un jeune banquier genevois, Sylvain F., égare par mégard un bout de papier au moment de charger ses valises dans le coffre de sa voiture. Le gardien du parking le ramasse. Il le lit. Et reste, un temps, médusé: il s'agit d'un reçu bancaire faisant état d'un virement de 350 000 dollars sur un compte auprès de la BCI (Banque de Crédit International), un établissement basé à Genève dominé par le banquier Tibor R. Le gardien rapporte ce papier aux autorités aéroportuaires. Le procureur américain Robert Morgenthau lance ses limiers et ouvre une enquête.

Un vaste réseau de blanchiment de l'argent de la pègre, mis en place par le comptable en chef de la mafia nord-américaine, Meyer Lansky, est alors mis au jour. Un réseau patiemment tissé depuis la fin des années 1950. A cette époque, les Etats-Unis deviennent une terre trop chaude pour la mafia. Elle doit quitter Las Vegas et se replier à Cuba, qui fait alors office d'arrière-cour du crime organisé. La pègre y prospère, entre casinos et bordels. Mais la révolution de Fidel Castro et de Che Guevara sonne le glas de leurs affaires juteuses. Meyer Lansky découvre alors les vertus du secret bancaire, et rêve de voir l'argent de la mafia blanchi dans les neiges des Alpes.

Afin de simplifier les opérations de blanchiment, l'ingénieur financier de la mafia parvient alors à contrôler une banque entière, l'EIB (Exchange and Investment Bank), créée à Zurich en 1959, transférée à Genève en 1965.

Par la suite, Meyer Lansky utilise aussi un autre établissement peu regardant sur ses clients: la BCI. La grande lessive s'opère alors, en toute discrétion, rue de l'Université, au siège de la banque genevoise. Jusqu'à la sottise de Sylvain F., une bêtise immortalisée par le magazine *Life*, qui, en 1967, consacra sa une aux banques suisses. Les Américains découvrent un autre visage de la Suisse. Et la presse américaine en fait ses choux gras.

En décembre 1967, relate Marc Perrenoud, conseiller scientifique des Documents diplomatiques suisses (DDS), qui viennent d'exhumer des pièces surprenantes, l'ambassadeur de Suisse à Washington Felix Schnyder rapporte à Berne



Aéroport de Miami

Sévèrement contrôlé, l'aéroport de la métropole de Floride est aussi devenu, en un demi-siècle, une sorte de «trappe à banquiers suisses». AFP

que «le seul problème qui, dans le cadre des relations fructueuses entre la Suisse et les Etats-Unis, donne lieu, de temps à autre, à des remarques déplaisantes et critiques, a trait aux activités des banques suisses et au secret bancaire».

Le «Che Guevara de la finance»

C'est ainsi, explique Marc Perrenoud, que de hauts fonctionnaires américains font part au diplomate de leur crainte que «des cercles criminels aux Etats-Unis profitent des comptes numérotés suisses pour mettre en sécurité les fruits de leurs activités illégales». Ce diplomate de haut rang écrit alors qu'il n'est pas à exclure que la ques-

tion du secret bancaire pourrait devenir avec le temps un enjeu politique majeur des rapports entre les deux pays».

D'autres affaires crispent les relations entre la Suisse et les Etats-Unis. Le 3 octobre 1966, c'est le groupe financier IOS (Investors Overseas Services, une société panaméenne ayant son siège à Genève et une filiale à Puerto Rico) animé par le mythique Bernie Cornfeld, qui intente une action devant la cour des Etats-Unis du district de Puerto Rico pour s'opposer à la transmission de données liées à de louches transactions en Bourse. Un autre protagoniste, l'Américain Robert Vesco, qualifié de «Che Guevara de la finance internationale», se joint à la bataille. Part-

naire en affaires de Bernie Cornfeld, il refuse de fournir aux autorités américaines des documents de sa filiale du New Jersey en prétendant risquer d'être pénalement responsable selon le droit suisse. Les lois helvétiques, soutenait l'homme d'affaires, protégeaient tout simplement ses secrets d'affaires.

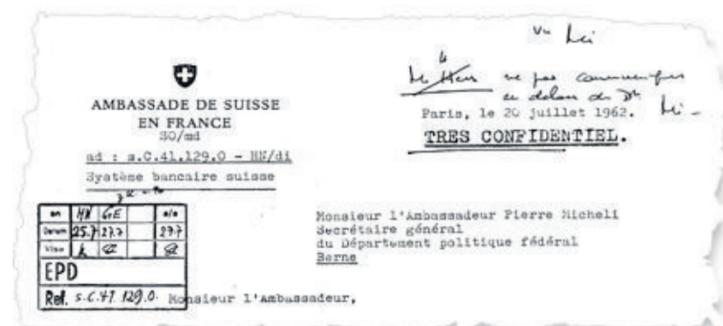
Un juge américain écrit alors que «peu lui importait de savoir si la Suisse avait un intérêt public ou non de garder secrètes certaines transactions d'affaires, étant donné qu'il est clair que tel n'est pas l'intérêt des Etats-Unis. Lorsque l'intérêt public des Etats-Unis s'oppose à celui d'une nation étrangère, c'est l'intérêt américain qui doit prévaloir.» Le ton était déjà donné...

Dans les années 1980, ce sont les affaires de délit d'initié en Bourse qui maintiennent la tension entre les deux pays. Puis, dans les années 1990, la Suisse se dote d'un véritable arsenal pour lutter contre le blanchiment d'argent. Le pays devient, en une décennie, le bon élève parmi les places financières. Mais le cas des fonds en déshérence éclate et il ne sera soldé, en 1998, que par le versement par les banques suisses de 1,2 milliard de dollars aux organisations juives. Enfin, dans le sillage de l'affaire UBS, les Etats-Unis sont parvenus au début de cette année à ce que la plus ancienne banque privée suisse, Wegelin, se saborde.

Le souhait secret des dirigeants français

● Les archives recèlent donc de véritables trésors. Selon les recherches de l'équipe d'historiens chargés de publier les DDS, la Suisse était déjà, il y a 50 ans, critiquée sans relâche pour se blinder derrière le secret bancaire.

Le 9 juillet 1962, résume Marc Perrenoud, le secrétariat de l'Association suisse des banquiers adresse une circulaire confidentielle à ses membres: «Comme vous avez pu le constater vous-mêmes, des propos critiques ont été formulés ces derniers temps, aux Etats-Unis comme en Europe, sur la Suisse en tant que centre financier international et sur les milieux bancaires suisses. (...) C'est pourquoi nous faisons appel à tous les membres de notre association pour qu'ils s'abstiennent dans notre intérêt commun de tout acte qui pourrait donner matière à des critiques contre la Suisse en tant que centre financier.» Tandis que les banquiers soulignent les risques de polémiques, l'ambassadeur de Suisse à Paris, Agostino Soldati, discute avec Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, qui connaît bien la Suisse («Il a des parents à Genève», signale Soldati) et



les relations financières internationales. Celui-ci déclare que la fuite des capitaux français en Suisse est de notoriété publique. Les avantages fiscaux, les comptes numérotés, les domiciles plus ou moins fictifs de nombreux Français, notamment à Genève et ses environs sont connus, tolérés et même utilisés par les milieux dirigeants français, détaille Marc Perrenoud.

Dans une lettre du 20 juillet 1962 barrée des mots «très confidentiel», Agostino Soldati souligne même

«qu'il est probablement peu d'hommes influents, issus d'un milieu social moyen ou élevé, représentatifs pour les partis du centre ou de la droite (même du centre gauche), qui n'utilisent» le secret bancaire suisse! Ces fonds français sont, avant tout, déposés pour se prémunir de la perte de valeur du franc français. «Tous les dirigeants souhaitent secrètement que le secret bancaire soit maintenu!» se lâche encore l'ambassadeur helvétique. R.R.

Pour en savoir plus

De nombreux livres, souvent écrits par des journalistes anglo-saxons, ont relevé les affaires liées au secret bancaire suisse. **Fehrenbach** est l'un des premiers à lever un coin du voile (*The Swiss Banks*, New York: Mc Graw Hill, 1966). En 1982, **Nicholas Faith** révèle l'ampleur des scandales issus des banques suisses et son infiltration par le crime organisé (*Safety in Numbers - The Mysterious World of Swiss Banking*, London: Hamish Hamilton, 1982). Citons aussi, un peu plus tard, **Robin Thomas Naylor** (*Hot Money and the Politics of Debt*, New York: Simon Schuster, 1987) et **Arthur Herzog** (*Vesco*, New York: Doubleday, 1987). Enfin, **Robert Lacey** s'est penché sur la vie de Lansky (*Le parrain ou la vie d'un gangster*, Paris/Lausanne: Ed Payot, 1992). Quant à la bible des juristes, elle est indispensable (**Maurice Aubert** et al., *Le secret bancaire suisse*, Berne: Stämpfli, 1995). Enfin, les Documents diplomatiques suisses fourmillent d'informations, disponibles en ligne, sur www.dodis.ch. R.R.